



Appel à projets

« Accélérer la restauration des zones humides en Nouvelle-Aquitaine »



En région Nouvelle-Aquitaine, **importante diversité de Zones Humides (ZH)** : tourbières, prairies humides, marais, forêts alluviales, estuaires...

Nombreux services écosystémiques rendus :

régulation hydrologique et climatique (zones tampons, stockage carbone), auto-épuration, réservoirs de biodiversité, approvisionnement, loisirs...

Soumises à de nombreuses pressions anthropiques :

à l'échelle nationale **2/3 des ZH auraient disparu depuis début 20^e siècle** (dont 50% entre 1950 et 1990)

Préservation et restauration des ZH enjeu transversal majeur dans :

- Stratégie Régionale de l'Eau,
- feuille de route de transition écologique NéoTerra, ambition de zéro destruction nette
- SRADDET,
- Stratégie Régionale Biodiversité





RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

Objectifs

Encourager, massifier et amplifier l'engagement des acteurs régionaux dans la réalisation de travaux innovants et ambitieux d'aménagement et **restauration des ZH**

= **Solutions fondées sur la Nature** contribuant à répondre au défi de **résilience des territoires face au changement climatique**

→ Validation par les élus régionaux en Commission permanente du 07/11/2022, de **l'AAP « Accélérer la restauration des zones humides en Nouvelle-Aquitaine »**, enveloppe globale de **4 Millions €**

→ A noter : **AAP construit de manière concertée**, en partenariat avec les Agences de l'eau (AE) Loire-Bretagne et Adour-Garonne, et dans le cadre du plan d'actions ZH de l'Entente pour l'Eau du Bassin Adour-Garonne

→ Répond aux **orientations des SDAGE 2022-2027** **et contribue à l'objectif national** de 50000 ha de ZH restaurées à l'horizon 2026 du 4^e plan national



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

agence de l'eau
Loire-Bretagne
agence.eau-loire-bretagne.fr

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

eau
GRAND SUD-OUEST
AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

**ENTENTE
POUR L'EAU**
DU BASSIN ADOUR-GARONNE

Bénéficiaires et types de projets

Bénéficiaires :

- **Principales cibles, les maîtres d'ouvrage publics**
- Peuvent également répondre : association loi 1901, associations syndicales de marais, acteurs socio-économiques dans projet collectif

Projets soutenus :

- **Restauration des fonctionnalités hydrologiques des zones humides** (visant ralentissement des écoulements, recharge de nappe et soutien d'étiage,...)
- **Restauration des fonctionnalités des tourbières**, véritables puits de carbone ayant un rôle stratégique « d'amortisseur climatique »
- **Création ou restauration des multifonctionnalités urbaines (village, bourg, ville, métropole...) ou péri-urbaines des zones humides**, permettant :
 - la préservation / restauration de la ressource en eau (quantité, qualité)
 - l'atténuation des événements climatiques extrêmes
 - L'amélioration du cadre de vie / enjeux de santé environnementale (concept « une seule santé » - « One Health »)





Dépenses éligibles

Dépenses principales :

- Frais de prestation intellectuelle préalable, étude
- Travaux de restauration, création de zones humides
- Acquisition foncière indispensable à la réalisation des travaux
- Frais de maîtrise d'œuvre dans la limite de 10% des travaux
- Élaboration d'un plan de gestion garant de la pérennité des travaux réalisés

Dépenses connexes :

- Frais d'ingénierie de projet
- Suivis permettant d'évaluer l'évolution hydrologique des sites restaurés (accompagnement proposé aux lauréats par le Forum des Marais Atlantiques ou par l'INRAE)
- Valorisation du projet

Dépenses NON éligibles :

- Projet hors région, déjà réalisé ou démarré, ou bénéficiant déjà d'une aide régionale
- Projets conduits dans le cadre d'obligation réglementaire ou compensatoires
- Demandes ne respectant pas le format attendu, incomplètes ou hors délais
- Projet restauration de ZH à visée biodiversité, orienté vers AAP Nature et Transitions





RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

Modalités de candidature

Calendrier : 2 périodes de candidature

PERIODE 1	
Phase	Calendrier
Date limite de dépôt des candidatures	Au plus tard le 15/05/2023
Examen des dossiers par le comité de sélection	Juin juillet 2023
Instruction des demandes d'aides et accords de financements des projets lauréats	A compter de septembre 2023

PERIODE 2	
Phase	Calendrier
Lancement 2 ^{ème} vague de l'appel à projets « Zones humides »	01/06/2023
Date limite de dépôt des candidatures	Au plus tard le 01/12/2023
Examen des dossiers par le comité de sélection	février 2024
Instruction des demandes d'aide et accords de financements des projets lauréats	A compter de juin 2024

Téléchargement du dossier de candidature sur <https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr>
Envoi du dossier à eau@nouvelle-aquitaine.fr



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

agence de l'eau
Loire-Bretagne
agence.eau-loire-bretagne.fr

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

EAU
GRAND SUD-OUEST
AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

**ENTENTE
POUR L'EAU**
DU BASSIN ADOUR-GARONNE



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

Modalités de sélection et financement

Comité de sélection:

- **Composé de la Région, des AE, DREAL NA, OFB et INRAE Lyon**
- Des demandes de précisions complémentaires pourront être réalisées
- À l'issue de la phase de sélection, si retenu précision sur les modalités de dépôt pour la demande de co-financement auprès des Agences

Critères de sélection :

- **Pertinence du projet en réponse aux enjeux hydrologiques et climatiques du territoire** (niveau d'ambition, gain attendu, intégration dans une stratégie,...)
- **Robustesse** (faisabilité technique / organisationnelle, adéquation budget...)
- **Gouvernance du projet** (partenariats, comité pilotage, modalités évaluation...)

Modalités de financement :

- **Taux max d'aides des financeurs 80%** (préférentiellement en parité avec les AE)
- Pour les associations, dans certains cas exceptionnels après démonstration du caractère exemplaire du projet, possibilité de 100%, pour les maîtres d'ouvrage privés, le taux d'aide sera ajusté / règles encadrement européen en vigueur
- Délais max de réalisation du projet de 3 ans à compter vote de subvention et engagement au démarrage des travaux au plus tard dans les 18 mois de l'attribution



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

agence de l'eau
Loire-Bretagne
agence.eau-loire-bretagne.fr

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

eau
GRAND SUD-OUEST
AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

**ENTENTE
POUR L'EAU**
DU BASSIN ADOUR-GARONNE



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

Appel à Projets « Nature et Transitions »

- Accompagner la transition écologique des activités humaines pour réduire leur impact / leurs empreintes sur la biodiversité
- Maintenir les cœurs de biodiversité en bon état de conservation, restaurer le fonctionnement des écosystèmes et recréer des écosystèmes résilients en travaillant sur la renaturation
- **Faire émerger et soutenir des initiatives, actions au service de la biodiversité, ayant un impact direct sur la biodiversité, un gain de biodiversité**
- Validé en commission du 07/11/2022 et même calendrier de dépôt qu'AAP ZH
- Règlement en ligne sur le guide des aides, **contact : service Biodiversité** (biodiversite@nouvelle-aquitaine.fr)





RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

Appel à Projets « Nature et Transitions »

3 Fiches actions :

1. Agir pour la biodiversité en NA, des projets de territoire au service de la biodiversité

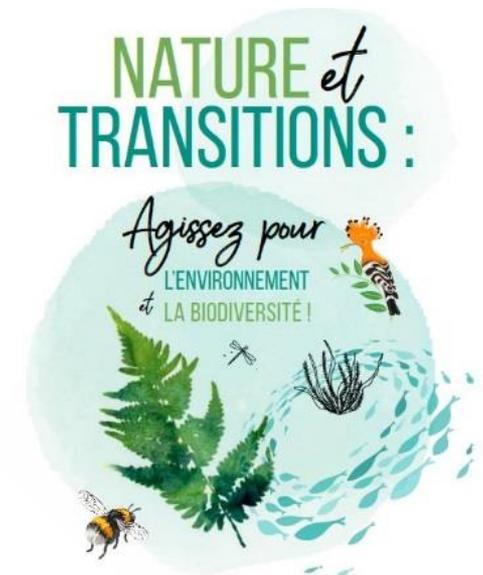
A. Aide à la définition d'une stratégie et plan d'actions opérationnel biodiversité

B1. Aide à mise en œuvre de travaux, investissements, actions opérationnelles (ex. : plantations arbres et arbustes, **restauration de zones humides à enjeu biodiversité...**)

B2. volet travaux, investissements : actions participatives, de sensibilisation, de formation

2. Agir pour la biodiversité en NA, une mobilisation des entreprises pour une meilleure prise en compte de la biodiversité

3. Expérimentations, projets innovants et/ou pilotes en matière de continuité écologique et de biodiversité





RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

Organisation Service Eau de la Direction Environnement

au 02/11/2022

Direction de l'Environnement
Directeur Arnaud GUEGUEN

Cheffe de service Eau – Limoges
Muriel PASSOUNAUD-LOPES
Assistante du service - Limoges
Claire NICOLAS

*Merci de votre
écoute, et vos
contacts pour +
d'info / l'AAP ZH*

Chargé mission
Jean-Philippe BESSE- Limoges
Suivi Eau et entreprises

Coordinateur de la
cellule Re-Sources
Damien LADIRE - Poitiers

Animatrice
Cellule Re-Sources
Cindy ROLLER - Bordeaux

Animatrice
Cellule Re-Sources
Carole TESSIER- Limoges

Animateur
Cellule Re-Sources
Benoît TEXEREAU - Poitiers

Chargé mission
Eric LAVIE- Bordeaux
Suivi Eau et milieux
aquatiques 47-33-40-24-64
Tel : 05 57 57 83 07

Chargé mission
Yohann FUENTES- Limoges
Suivi Eau et milieux
aquatiques 87- 23- 19- 86
Tel : 05 55 45 00 72

Chargée mission
Isabelle LAROCHE - Poitiers
Suivi Eau et milieux
aquatiques 86-79-17-16
Tel : 05 49 38 47 58